

DEPARTEMENT DU NORD

VILLE  
DE

SAINGHIN EN WEPPE

59184

Envoyé en préfecture le 03/04/2026

Reçu en préfecture le 03/04/2026

Publié le 07/04/2026

ID : 059-215905241-20260403-AR206\_38-AR

**EXTRAIT**  
**DU REGISTRE**  
**DES ARRETES DU MAIRE**

**OBJET : Arrêté portant délégation de fonctions à Mme ROELEN**  
**Natasha, Adjointe**

Le Maire de la commune de Sainghin-en-Weppes,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, article L. 2122-18 conférant au Maire le pouvoir de déléguer une partie de ses fonctions à un ou plusieurs de ses adjoints,

Vu le procès-verbal de la séance d'installation du conseil municipal en date du 20 mars 2026 portant élection du Maire et des adjoints,

Vu la délibération n°4 du 20 mars 2026 portant attribution d'une indemnité de fonction d'adjoint titulaire d'une délégation à hauteur de 19 % de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique,

Attendu que Madame ROELEN Natasha a été élu 5<sup>ème</sup> adjointe au maire,

Considérant la nécessité pour la bonne marche des affaires communales de procéder à une délégation de fonctions du maire au bénéfice de Madame ROELEN Natasha, Adjointe,

**- ARRETE -**

**ARTICLE 1er** : Délégation de fonction est donnée, sous ma surveillance et ma responsabilité à Mme ROELEN Natasha en tant que 5<sup>ème</sup> adjointe déléguée à la Communication, aux animations et à la Petite Enfance. Elle sera amenée à exercer les fonctions suivantes :

▪ **Communication / Innovation**

- Développement des nouvelles technologies de l'information et de la communication
- Politique de la communication de la commune
- Gestion du bulletin municipal
- Gestion de la promotion de la commune
- Mise en place de diverses opérations de communication menées par la commune

▪ **Démocratie participative - Comités consultatifs de quartier**

- Démocratie locale et comité consultatif de quartier
- Relations avec les habitants, représentation de la ville dans les instances associatives de quartiers

▪ **Commerce et Artisanat**

- Promotion du commerce de proximité sur le territoire de la Commune
- Développer le marché hebdomadaire

▪ **Animation de la commune**

- Programmation événementielle
- Animation générale de la commune (marché de Noël, illuminations de fin d'année, braderies, ducasse, etc...)

-

Envoyé en préfecture le 03/04/2026

Reçu en préfecture le 03/04/2026

Publié le 03/04/2026

ID : 059-215905241-20260403-AR206\_38-AR

S'LO

▪ **Petite Enfance**

- Politiques de la famille et de la petite enfance
- Suivi de la Petite Enfance au travers du développement de la structure d'accueil MPE
- Relations avec les assistantes maternelles

**ARTICLE 2** : Mme ROELENS rendra compte au Maire, sans délai, de toutes les décisions prises dans le cadre de la présente délégation de fonctions.

Il sera rapporteur des affaires relevant de sa délégation auprès des différentes instances. Une fois par an minimum, Mme ROELENS dressera un compte-rendu de sa délégation au conseil municipal.

**ARTICLE 3** : Madame la Directrice Générale des Services et Madame la Trésorière sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'application du présent arrêté.

**ARTICLE 4** : Le présent arrêté sera notifié à l'intéressée, publier sur le site internet de la commune et copie en sera adressée à Monsieur le Préfet.

**ARTICLE 5** : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Lille dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Fait à Sainghin-en-Weppes, le 25 mars 2026.

NOTIFIE A L'INTERESSE LE :



Le Maire,  
Matthieu CORBILLON

  
